

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE  
DE  
**S C I E Z**



74140

Téléphone : 04 50 72 60 09

Télécopie : 04 50 72 63 08

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/06/2009

### PRESENTS :

Mesdames, Borcard Jacqueline, Longuet Odile, Bourgeois Fatima, Henry Jeanine, Braize Liliane, Kabut Florence, Badaire Corinne, Fillon Sandrine, Vuattoux Georgette,  
Messieurs Bidal Jean-Luc, Vignaud Christian, Démolis Hubert, Réale Richard, Truchot Hervé, Couasnon Thierry, Appert Nicolas, Favre Pierre, Bidal Claude, Kupper Lionel, Requet Michel

PROCURATIONS : Triverio Christian à Vignaud Christian, Roch Monique à Couasnon Thierry, Huvenne Bernard à Bidal Claude

ABSENTS EXCUSES : Eme Jean-Pierre, Letur Antoinette, Marre Michèle, Pierron André

### NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Bourgeois Fatima a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 04-05-2009

Chaque membre de l'Assemblée ayant eu, en temps utile, communication du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 mai 2009, les élus présents sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ces documents.

-Point 3 : Exportation de licence IV Fillon Sandrine demande plus de détail.

-Point 4 : Contrat Orange Wifi au Port : Requet Michel avait compris que la commission communication devait se charger d'étudier la question pour le Port et les autres sites, non pas que le maire était autorisé à signer pour le port.

-Questions diverses : Bidal Claude précise qu'il n'est pas contre l'association Palpitations mais contre le fait qu'elle pratique une activité sur le terrain communal de l'ancienne déchetterie.

Bidal Claude demande à ce que le mot « Flash Info » soit supprimé car il n'a jamais été prononcé.

Ainsi modifié, le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 mai 2009 est adopté à l'unanimité moins une voix contre (Requet Michel)

## **EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 11/06/2009**

### 1 - Desserte voie et réseaux chemin des Charmes :

Le conseil, après discussion, à l'unanimité moins 4 abstentions (Bidal Claude, Fillon Sandrine, Vuattoux Georgette, Huvenne Bernard) autorise le Maire à passer et signer marché de travaux avec l'entreprise REY FRERES SA pour un montant global HT de 115 599.94€

### 2- Aménagement Entrée Ouest : Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre / DDE :

Le conseil, unanime autorise le Maire à passer et signer avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre passé avec la DDE et la SEDHS le 1<sup>er</sup> décembre 2003 pour l'aménagement de l'Entrée Ouest. L'avenant fixe le solde de rémunération à 38 222.50€ ht au lieu de 74 800€ Ht, la mission initiale ayant été interrompue.

### 3- Convention SELEQ74/Commune de Sciez : Mise ne souterrain BT/EP secteur église :

Le Conseil unanime autorise le Maire à passer et signer convention avec le SELEQ74 pour la mise en souterrain des lignes électricité et éclairage public sur le secteur de l'église.

### 4- SELEQ74 – Programme 2009 – VC1 Passieux :

Le conseil, unanime, approuve le plan de financement de l'opération de travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et réseaux de télécommunication sur la VC1 « Le Passieux » et s'engage à verser au SELEQ74 sa participation financière sous forme d'annuité. La partie communale s'élevant à 44 378€ TTC et les frais généraux à 1 864€.

### 5- Acquisition foncière : Parcelle A571 et A573 « Marais de Niva Sud » :

Le conseil, à l'unanimité moins une abstention (Requet Michel), donne pouvoirs au Maire de signer acte notarié avec les consorts Cangiani pour l'achat des parcelles A571 et A573 sises « Marais de Niva Sud » et pour un montant de 122 925€ selon estimation des domaines.

#### 6- Aménagement 1<sup>er</sup> étage « Le Grenier » : Avenant n°1 lot 8 : Enduits décoratifs de Façades :

Le conseil, à l'unanimité moins 1 voix contre (Requet Michel), autorise le Maire à passer et signer avenant n°1 pour régulariser la commande de travaux supplémentaires intervenue en cours de construction sur le lot n°8 pour un coût additionnel de 7 392€ HT. Le montant global de ce lot est ainsi porté à 30 415€ HT.

#### 7- Régime indemnitaire du personnel communal non titulaire :

Le conseil unanime autorise le Maire à modifier le régime indemnitaire du personnel communal afin de permettre à ce personnel de bénéficier de l'Indemnité d'Administration et de Technicité, déjà instituée en 2002 par délibération, pour les agents titulaires.

#### 8-Convention d'occupation temporaire entre le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, la Commune de Sciez et la CCBC :

Le conseil, unanime, autorise le Maire à signer convention d'occupation temporaire avec le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustre et la Communauté de Communes du Bas Chablais, pour la construction sur son territoire, d'une canalisation destinée au raccordement des eaux usées de la commune sur la station d'épuration du Bas Chablais.

#### 9- Acquisition foncière Filly :

Sur demande de Maître BALLARA-BOULET, le conseil modifie la délibération en date du 21 décembre 2006 relative à l'acquisition de la parcelle A1385 sis « La fruitière » en rectifiant les numéros de parcelles, conformément au document d'arpentage établi de 26 mars 2008 et autorise le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à l'acquisition et à la signature de l'acte notarié.

#### 10- Projet « Géologie générale et du Chablais » CDRA :

Le conseil unanime, décide adhésion de la commune au Contrat de Développement de Rhône Alpes et dans le cadre de ce contrat, s'engage à réaliser le « Sentier de l'Evolution » et « La géologie expliquée par les fossiles » à Sciez sous réserve d'acceptation du plan de financement.

## **COMMUNICATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS**

-Prochaine réunion du Conseil Municipal le Mardi 23 juin à 20h30.

#### COMMUNICATIONS DU MAIRE

-Appel du 18 juin au Port le 19 juin à 20h

-Inauguration de l'Espace Pierre Chappuis et du Musée de la Préhistoire le 27 juin dès 11h. Après midi, conférence et visite des collections.

#### QUESTIONS DIVERSES

-Jeanine Henry annonce le Festival musico-Léman, concerts au Port ou à l'Auditorium du collège de Margencel. Exposition de peinture.

- Claude Bidal demande explications concernant les acquisitions foncières pour l'accès à la déchetterie et soulève le problème non résolu à ce jour d'un propriétaire d'une parcelle concernée.

-La question de Michel Requet, concernant l'Entrée Ouest fera l'objet d'un débat lors du conseil du 23 juin 2009.

-Au sujet des couloirs écologiques, le Maire propose que monsieur Requet se rapproche de la commission PLU et de Diégo Cattaneo, biens au fait de ces questions.

-Hubert Démolis répond aux interrogations de Michel Requet au sujet du Flash Info, et confirme qu'un appel d'offres à bien été passé, que 12 ou 14 réponses ont été rendues. Les Editions Cheneval ont été retenues pour un coût entre 800 et 1000 chaque parution.

-Michel Requet informe qu'il a pris contact avec Monsieur Fernex, directeur du supermarché Leclerc, concernant la possibilité aux frontaliers de se garer sur le parking du magasin, et précise que le

directeur n'est pas favorable à cette démarche.

-Claude Bidal regrette que les comptes rendus des conseils municipaux apparaissent sur les Flash info avec autant de décalage. Richard Réale, répond que les Flash Info sont soumis à l'ensemble de la commission communication avant publication et qu'il serait préférable d'avoir ces remarques avant publication.

-Claude Bidal félicite la commission voirie pour la pose des barrières fleuries dans la traversée de Bonnait.

-Nicolas Appert déplore le manque de poubelle sur l'avenue de Bonnait. Le Maire répond qu'elles sont prévues dans l'aménagement de Bonnait.

-Lionel Kupper regrette le manque d'information préalable aux travaux effectués récemment à Bonnait et les embouteillages que cela a provoqué, entraînant de nombreux retards de personnel dans son établissement. Monsieur le Maire répond qu'il n'était lui-même pas informé et qu'à l'initiative du chef de chantier concernant la sécurité des ouvriers, la circulation a été alternée.

Monsieur Le Maire constatant l'ordre du jour et les questions orales épuisées,  
La Séance Publique est levée à 21 heures 50 minutes

PROCES-VERBAL DE SEANCE DRESSE LE 16/06/2009 PAR LE SECRETAIRE ELU PAR SES PAIRS PRESENTS EN L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 11/06/2009

SIGNÉ

Le secrétaire de séance

Bourgeois Fatima

Le Maire



Jean Luc Bidal

Vu pour être affiché le 16/06/2009 conformément aux prescriptions de l'article L 221.25 du Code Général des Collectivités Territoriales